

Unité inter-départementale Haute-Garonne-Ariège
4 avenue Didier Daurat - CS 40 331
cedex
31776 Colomiers

Colomiers, le 19/12/2024
Le Directeur
à
Madame la Directrice
3 L - INDUSTRIE SERVICE
46 Avenue Pierre Molette
31000 Toulouse

Bordereau de transmission d'un rapport de visite d'inspection

Affaire suivie par : Affalah EHOUAN
Téléphone : 0123456789
Courriel : affalahprincella.ehouan@cgi.com
Références : 45TY
Code AIOT : 0006807385
Pièce jointe :

- Rapport de l'inspection du 21/12/2024

Madame la Directrice,

L'inspection des installations classées s'est rendue le 21/12/2024 sur le site implanté 46 Avenue Pierre Molette Lardenne 31000 Toulouse afin de procéder à une visite d'inspection.

En application des articles L. 171-6 et L. 514-5 du Code de l'environnement, vous voudrez bien trouver ci-joint une copie du rapport établi par l'inspection et transmis à Monsieur le Préfet à la suite de cette visite.

Je vous invite à prendre connaissance avec la plus grande attention des constats établis et des suites administratives éventuellement proposées par l'inspection. Vous voudrez bien me faire parvenir les éléments de réponses et les justificatifs attendus, selon les délais précisés dans le rapport.

La partie de ce rapport intitulée « Contexte et constats de l'inspection » sera publiée sur le site Géorisques (<https://www.georisques.gouv.fr/>). En tant que de besoin, vous pouvez informer l'inspection des installations classées des données que vous considérez non publiables pour des raisons de confidentialité ou de secret de fabrication.

L'inspection des installations classées examinera la recevabilité de votre demande, masquera uniquement les données retenues comme confidentielles et procédera à la publication.

Je vous invite à formuler vos observations sur cette correspondance et sur le rapport dans le délai

de 15 jours. Sans retour de votre part dans ce délai, il sera considéré que vous n'avez pas d'observations.

Test

Dans le cadre de l'inspection et des constats établis, une mise en demeure a été proposée à Monsieur le Préfet. Vous trouverez ci-joint le projet d'arrêté préfectoral de mise en demeure. Vous veillerez à transmettre, sous un délai de 15 jours, vos observations sur ce projet de mise en demeure.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur,

DIRECTRICE

Validé le
19/12/2024 à 11:21:00
EHOUAN Affalah